Exploiter, préserver et protéger

Fiche méthode

(HGGSP Tle · Thème 5 · L'environnement · Introduction et axe 1)

La démarche de la dissertation

1. J'analyse le sujet. Ex. « L'État et la forêt en France depuis 1669 » : « État » = tour à tour propriétaire, législateur et aménageur ; « forêt » = une ressource vitale, source de bois, de revenus et de conflits ; bornes : de l'ordonnance d'août 1669 à aujourd'hui.

2. Je pose une problématique. Ex. « Comment l'État a-t-il fait de la forêt une ressource à exploiter et à protéger, et comment ses objectifs se sont-ils élargis, de la puissance royale à la gestion durable ? »

3. Je construis le plan, chaque idée prouvée par un fait daté. Ex. I. 1669-1827, l'État royal gère une ressource stratégique (marine, futaies réservées, résultats limités) ; II. 1827-1945, l'État forestier législateur et aménageur (Code, Ariège, RTM, Landes, réserve artistique) ; III. depuis 1945, de l'État producteur au garant de la gestion durable (FFN, ONF, loi de 2001, une forêt surtout privée).

4. Je rédige l'introduction (accroche, définitions, bornes, problématique, plan) et la conclusion (réponse nuancée, ouverture : la forêt, puits de carbone, devient un enjeu climatique).

Le réflexe — un acteur, une date, un lieu pour chaque idée. Couples utiles : exploiter / protéger, préserver / conserver, rupture / continuité, État / usagers, local / planétaire, temps court / temps long.

Cas 1 · Définir l'environnement

Réflexe — deux définitions, puis qui emploie le mot, quand, pour quoi faire.

Exemple. Une phrase d'introduction.

Ce qui entoure et influence une société, naturel et construit : une notion devenue politique en France au début des années 1970.

Attention — l'environnement n'est ni la nature, ni l'écologie, ni le développement durable.

Cas 2 · Présenter la néolithisation

Réflexe — une transformation du milieu, puis une nuance.

Exemple. Rupture ou transition ?

Une rupture des modes de vie (produire, se fixer, domestiquer), mais une transition étalée sur des millénaires, dans plusieurs foyers.

Attention — pas de « révolution » soudaine ni de foyer unique.

Cas 3 · Analyser l'âge industriel

Réflexe — un milieu transformé, une réponse de l'État, un historien.

Exemple. Trois éléments.

Une rivière devenue égout ; une règle qui encadre sans interdire ; des dangers connus mais acceptés au nom du progrès.

Attention — les contemporains connaissaient les nuisances.

Cas 4 · Discuter « deux ruptures ? »

Réflexe — comparer sur un même critère, citer deux datations de l'Anthropocène.

Exemple. Une phrase de conclusion.

> Deux ruptures radicales dans leur contenu, progressives dans le temps ; et une date de rupture qui révèle une lecture de l'histoire.

Attention — l'Anthropocène n'est pas une époque géologique officielle.

Cas 5 · Expliquer une mesure d'Ancien Régime

Réflexe — qui décide, qui est contraint, à quoi sert la forêt.

Exemple. Protéger pour exploiter.

> Réserver des futaies pour garantir le bois des vaisseaux et les revenus du roi, au détriment des usages paysans.

Attention — ne pas faire de Colbert un écologiste.

Cas 6 · Suivre la forêt depuis 1827

Réflexe — un acteur, une date, un lieu, une fonction.

Exemple. Trois fonctions.

> Produire du bois, accueillir les citadins, abriter la biodiversité : des attentes qui entrent en concurrence.

Attention — boisement (là où il n'y avait pas de forêt) n'est pas reboisement.

Les pièges

- Faire de Colbert un « écologiste » : il protège la forêt pour la marine et les finances royales.
- Croire que la forêt recule sans cesse depuis 1669 : minimum au début du XIX^{e} siècle, puis environ un doublement.
- Confondre préserver (suspendre l'exploitation) et protéger (l'encadrer).
- Présenter la néolithisation comme soudaine et née en un seul lieu.
- Parler de l'Anthropocène comme d'une époque géologique officielle (rejet en 2024).
- Opposer « avant : exploitation » et « après : protection » : les deux coexistent à chaque époque.
- Traiter les deux « révolutions » l'une après l'autre sans les comparer, ou glisser vers le changement climatique, objet de l'axe 2.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).